

Communiqué de presse

Projet de loi de Finances 2018 : la CCI Essonne, contrainte, met son hôtel consulaire sur Le Bon Coin !

Evry, le 3 octobre 2017



Le 27 septembre dernier, le gouvernement rendait public le projet de loi de finances pour 2018 dans lequel est prévue une baisse brutale de 150M euros de la ressource fiscale des Chambres de Commerce et d'Industrie. Au niveau de la CCI Essonne, l'application d'une telle mesure provoquerait des dégâts économiques et humains considérables. Afin de prévenir les risques, la CCI Essonne a décidé de mettre en vente ses locaux historiques de 13.000 m² au cœur du centre-ville d'Evry.

Immeuble de standing, situé à proximité de toutes commodités et à 2 minutes de la gare d'Evry Courcouronnes, la CCI Essonne cherche un acquéreur sérieux qui démontrera sa capacité à défendre et accompagner les entreprises avec la même passion et culture de l'efficacité que l'institution consulaire depuis sa création en 1899.

Depuis 5 ans, malgré une baisse continue de ses ressources fiscales (qui ont baissé de 30% entre 2013 et 2016), la CCI Essonne mène des actions performantes pour répondre aux besoins de ses 43 720 ressortissants et en faire la maison des entrepreneurs : En 2016, la CCI Essonne a contribué à la création de 6 200 établissements et a obtenu un taux de satisfaction client de 97%, en hausse de 5,4% depuis 2014.

« Nous comprenons la volonté du gouvernement d'engager des actions pour le redressement des comptes publics. On ne peut pas placer une épée de Damoclès au-dessus de la tête des CCI en leur coupant leurs ressources principales à court terme sans engager une vraie réforme, à long terme, de l'action publique pour le développement économique.

Par ailleurs nos élus, chefs d'entreprises, sont d'accord pour dire que la baisse de nos ressources ne diminuera pas la pression fiscale qui pèsent sur eux au quotidien. Il est clair que le gouvernement n'a pas de vision précise quant à l'action et à l'avenir des CCI. Avant de détruire leurs moyens d'intervention, il serait bon qu'il réponde à cette question : que compte-t-il faire avec ou sans les CCI ? A la CCI Essonne, malgré un contact très régulier avec les députés de la majorité présidentielle, nous n'avons pas encore de réponse. C'est pourquoi j'ai pris la décision de publier une annonce sur [Le Bon Coin](#) pour la mise en vente de notre immeuble consulaire afin d'alerter les décideurs publics et les responsables économiques sur le danger de cette nouvelle baisse». conclut Emmanuel MILLER, Président de la CCI Essonne.

Contact presse : Jérôme Onado, T. 01 60 79 90 05 ou 06 45 99 31 38 j.onado@essonne.cci.fr

Suivez la CCI Essonne sur les réseaux sociaux :    

CCI Essonne – 2 cours Monseigneur Roméro – CS 50135 – 91004 Evry Cedex – www.essonne.cci.fr